

PARTIE 2

A. Partie à remplir par l'entrepreneur des pompes funèbres

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

Déclare au nom de l'entreprise de pompes funèbres

Que les frais de funérailles de feu(e).....

Décédé(e) leont été acquittés par : (à cocher)

- Une personne physique (mentionner le nom et l'adresse)

.....
.....
.....

- Les héritiers avec l'argent du défunt (1)

.....
.....
.....

- Un notaire au nom de la succession (2)

- Autres (précisez)

.....

Signature, date et cachet des pompes funèbres

(1) Dans ce cas, un acte d'hérédité avec procuration de tous les héritiers doit être joint afin de nous permettre de payer au demandeur

(2) Si les frais de funérailles ont été payés par un notaire et si celui-ci introduit la demande (au recto), prière de compléter la partie B

B. Partie à remplir par le notaire

Je soussigné(e) Notairedemeurant à

.....

Déclare m'engager à partager les arrérages-décès entre les héritiers qui ont contribué à l'acquittement de la facture des frais de funérailles.

Je suis conscient que ces arrérages ne font pas partie de la succession et seront payés selon les dispositions de l'article 9bis des lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés, coordonnées, le 28 juin 1971 et de l'article 24 de l'arrêté royal du 30 mars 1967 déterminant les modalités générales d'exécution des lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés.

Date et signature du notaire